

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2019

Urbanisme :

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Fonds de concours FPIC 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Bureau Communautaire de Thonon Agglomération s'est prononcé pour l'affectation d'un fonds de concours aux 25 communes membres d'un montant équivalent à la « partie communale » du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales). Le versement de ce fonds de concours sera destiné à soutenir des opérations d'investissement. Pour la Commune du Lyaud, le montant de ce fonds s'élève à la somme de 11 300 € ; il sera destiné à contribuer au financement des travaux d'aménagement de la commune.

Avis sur arrêt du PLUi du Bas Chablais

Monsieur le Maire dresse l'historique de l'élaboration du PLUi du Bas Chablais. Il précise que ce PLUi englobera 25 communes et qu'il sera en conformité avec les lois et en compatibilité avec le SCOT du Chablais. De plus, il se substituera aux PLU communaux.

Par délibération en date du 16 juillet 2019, le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUi par délibération. Le conseil municipal est amené à se prononcer.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

Programme Local de l'Habitat de Thonon Agglomération

Monsieur le Maire présente le programme local d'habitat de Thonon Agglomération et notamment les objectifs de logements sociaux sur les 6 années à venir. Les communes sont appelées à se prononcer sur ce projet.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

Statuts de Thonon Agglomération : révision n° 2

Monsieur le Maire reporte ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Avis sur révision du PLU d'Orcier

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les points majeurs faisant l'objet de la révision du PLU de la commune d'Orcier. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce projet, et donne un avis favorable à l'unanimité.

Action Sociale du personnel de la Mairie : renouvellement adhésion au PASS74

Afin de se conformer aux obligations des collectivités de mettre en place des prestations sociales pour le personnel, le conseil municipal décide de renouveler le contrat-cadre « PASS 74 » proposé par le Centre de Gestion de Haute-Savoie. Cette adhésion permet l'attribution de bons d'achat au personnel d'un montant de 80 € par an.

QUESTIONS DIVERSES :

Fête de l'été :

Monsieur le Maire remercie les organisateurs de la fête de l'été, qui, comme chaque année, s'est très bien déroulée.

La Chablaisienne :

Monsieur le Maire remercie également les organisateurs de la Chablaisienne, qui a été très appréciée des participants.

Opération « La nuit est belle » :

Pour rappel, l'opération « la nuit est belle » est prévue dans la nuit du 26 au 27 septembre.

Travaux et installations illicites :

Monsieur le Maire fait part de courriers adressés à des propriétaires ayant réalisé des travaux ou installations sans autorisation préalable. Certains dossiers ont été adressés au Procureur de la République.

Résidence autonomie :

Les travaux débuteront dans l'automne.

Groupe scolaire :

Le groupe scolaire Armoy-Le Lyaud accueille cette année 323 élèves dont 123 maternelles et 200 primaires.

Chemin des Chevrys :

Un chemin piétonnier va être réalisé « Chemin des Chevrys », et sur un tronçon de la « Route des Devants » pour rejoindre la « Rue du Sommetant ».

Maison médicale :

Mme Benoîte SAGE, orthophoniste pour enfants, prendra ses fonctions à la maison médicale courant octobre.

Assainissement collectif :

Thonon Agglomération réalise actuellement une étude pour installer l'assainissement collectif sur le secteur des Granges et des Chambrettes.

Mobilité :

Mme Laurence VIGNETTE fait remarquer qu'une demande doit être faite auprès du service mobilité de Thonon Agglomération afin que les bus de la ligne 111 desservants Armoy passent également par Le Lyaud. Monsieur le Maire informe que le nécessaire sera fait.

Carrières :

Pour répondre à la question de Mme Laurence VIGNETTE, Monsieur le Maire informe que le comité de suivi pour les analyses environnementales est en train de se mettre en place.

Association « Sport & Loisirs » :

Monsieur Hubert DUBOULOZ reprend la présidence de l'association qui assurera l'organisation du Cross des Hermones.

Carte des sentiers :

Thonon Agglomération a attribué une subvention de 500 € suite à la réalisation de la carte des sentiers de la commune.

Animation « mystère au village » :

Le Comité des fêtes d'Armoy, la commission « sentiers » du Lyaud et l'APE Armoy-Le Lyaud organisent un jeu de piste pour petits et grands, intitulé « mystère au village », dimanche 6 octobre 2019 de 13h30 à 15h00. Le départ aura lieu sur le Champ Dunant.

Conseil Municipal :

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 7 octobre 2019.